

#3  
MARS 2021

# Territoires

[www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr)

JOURNAL  
D'INFORMATION  
DE LA  
SAFER DE  
L'ILE-DE-FRANCE



LA SAFER DE L'ILE-DE-FRANCE  
DEPLOIE VIGIMITAGE©

UNE NOUVELLE APPLICATION  
GRATUITE DE LUTTE  
CONTRE LE MITAGE

Constructions illégales, cabanisation, artificialisation, pose de clôtures, défrichement illégaux ou dépôts sauvages... Très répandu en Ile-de-France, le mitage constitue un grignotage illégal, sporadique, progressif, insidieux, et bien souvent irréversible des espaces naturels, agricoles et forestiers. Compromettant alors leur qualité environnementale et leur capacité productive, le mitage constitue plus que jamais un risque majeur au regard du développement durable de l'ensemble de la métropole francilienne.

Depuis plus de vingt ans, grâce au soutien du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), la Safer s'engage aux côtés des collectivités dans la lutte contre ce phénomène, en leur mettant notamment à disposition son ingénierie de surveillance et d'intervention foncières. Encouragée par la mobilisation de tous les acteurs concernés lors des Assises Régionales du Mitage de 2016, la Safer a souhaité compléter son accompagnement, en proposant aujourd'hui gratuitement aux collectivités un nouvel outil innovant : Vigimitage©.

Opérationnel dès le 22 mars 2021 sur l'ensemble du territoire seine-et-marnais, Vigimitage© a vocation à être déployé sur l'ensemble de la région francilienne cette année, ainsi que sur le territoire national, au bénéfice de toutes les collectivités, en première ligne dans la lutte contre les phénomènes de mitage.

Grâce à cette application en ligne, qui propose des solutions concrètes de prévention ou de résorption telle qu'une assistance aux démarches administratives et pénales, je ne doute pas que nos efforts conjugués permettront de mieux lutter contre la disparition des espaces agricoles et naturels qui sont l'une des richesses de notre territoire.

Pierre MARCILLE  
Président Directeur Général

 safer  
de l'Île-de-France

 Vigimitage  
Île-de-France



# LA SAFER A VOS CÔTÉS DANS VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## LA SAFER DE L'ILE-DE-FRANCE FAIT ÉVOLUER SON OUTIL DE VEILLE FONCIÈRE : VIGIFONCIER

Depuis plus d'une dizaine d'années, les collectivités sous convention de veille et d'intervention foncières avec la Safer bénéficient d'un accès à l'application **Vigifoncier**.

Cet outil permet une visibilité rapide des ventes de foncier rural qui concernent le territoire communal ou intercommunal, en premier lieu desquels les Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) à vocation agricole ou naturelle reçues par la Safer.

Mi-novembre, les collectivités sous convention de veille et d'intervention foncières ont pu découvrir une nouvelle interface plus complète et plus ergonomique de l'application.

Les équipes de la Safer sont mobilisées et disponibles pour présenter aux collectivités locales la convention, les aider à adhérer au dispositif ainsi que pour les accompagner au mieux dans l'utilisation de l'application. Retrouvez la présentation de la nouvelle interface sur notre site Internet : [www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr) rubrique **Actualités**.

# Vigifoncier+

## LES PRESSIONS FONCIÈRES OBSERVER LE MARCHÉ RURAL POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES NÉFASTES DUES AUX PRESSIONS FONCIÈRES

Territoire de diversité, l'Ile-de-France accueille à la fois une des plus importantes agglomérations européennes et des espaces naturels, agricoles et forestiers qui totalisent plus des trois quarts de la superficie régionale. Cette situation place la question foncière au cœur d'une compétition entre les différents usages du sol.

En plus de la consommation de terres pour l'urbanisation, les pressions foncières, plus insidieuses car moins visibles, contribuent aussi à la déstabilisation des activités agricoles et des milieux naturels. **En effet, des transactions réalisées à des prix incompatibles avec un usage agricole ou naturel de la terre portent préjudice à l'équilibre économique des exploitations et aux politiques publiques de préservation de ces espaces.**



Depuis 1994, la Safer de l'Ile-de-France et l'Institut Paris Région s'associent pour analyser le marché foncier rural, et évaluer les pressions foncières en Région Ile-de-France.

## INSTALLATIONS AGRICOLES DE PROXIMITÉ GUIDE PRATIQUE POUR LA RENCONTRE ENTRE PROJETS DE TERRITOIRE ET TRAJECTOIRES D'INSTALLATION AGRICOLE

Ce guide s'adresse aux collectivités ou aux acteurs de l'aménagement ayant la volonté de contribuer à l'installation de nouveaux projets agricoles sur leur territoire. Il est issu d'un retour d'expérience mené en 2019 par la Safer de l'Ile-de-France et l'AFAUP\*, avec le soutien de la DRIAIF\*\*, auprès d'une quinzaine de fermes et d'une dizaine de collectivités en Ile-de-France, engagées dans des projets d'agriculture de proximité.



Retrouvez le guide « **Installations agricoles de proximité : Quels rôles pour les collectivités ?** » sur : [www.saferidf.fr](http://www.saferidf.fr) à la page **Documents consultables**

GUIDE PRATIQUE  
pour la rencontre entre projets de territoire  
et trajectoires d'installation agricole

\* Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle  
\*\* Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Cette année, le développement d'une nouvelle méthodologie d'analyse a permis de quantifier et de localiser précisément les transactions non bâties soumises à pressions foncières en milieu agricole et forestier : **bien que stable au cours de la dernière décennie, le phénomène touche plus de 40% des transactions agricoles non bâties et près de 30% des transactions forestières.**

Largement méconnues, les pressions foncières doivent faire l'objet d'une meilleure sensibilisation auprès de chacun de nos territoires. Aujourd'hui, le recours au droit de préemption de la Safer, via son dispositif de veille et d'intervention foncières permet de lutter efficacement contre ce phénomène : les 3/4 des préemptions réalisées par la Safer de l'Ile-de-France le sont en révision de prix.



## LA FILIÈRE CHAMPIGNONS EN ILE-DE-FRANCE

### LA SAFER DE L'ILE-DE-FRANCE S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DE LA FILIÈRE CHAMPIGNONS FRANCILIENNE

Territoire historique de la culture du Champignon de Paris, l'Île-de-France accueille également la culture de pleurotes et de shitakés, pour une production annuelle de plus de 1 000 tonnes.

La filière compte **9 champignonnistes**, dont 5 en culture traditionnelle de cave, et emploie 28 salariés. La Région Ile-de-France a confié à la Safer et à Ile-de-France Terre de saveurs l'animation de cette filière d'exception, afin de la développer, de la structurer et de répondre aux besoins et difficultés des producteurs.



Les enjeux de cette animation sont variés, un travail en lien avec l'ensemble des acteurs de la filière doit notamment permettre :

- D'accompagner les champignonnistes pour conforter leurs exploitations : sécurisation foncière des sites de production, développement de la production Bio, identification des opportunités foncières pour l'extension des sites de production...
- D'améliorer la distribution en circuits de proximité
- De valoriser le champignon francilien à travers la création de la marque « produit en Île-de-France »
- De développer des formations et d'identifier de nouveaux porteurs de projet.

Cette animation ambitieuse doit ainsi contribuer à enrayer la disparition des champignonnières en Ile-de-France, favoriser les transmissions d'exploitation et offrir une nouvelle visibilité à cette filière singulière et méconnue en Ile-de-France.

## RENATURATION D'UN ANCIEN TERRAIN DE SPORT EN VERGER

### MISE EN OEUVRE DE LA COMPENSATION ÉCOLOGIQUE À MESSY (77)



L'ancienne Plaine des Sports de Messy, commune rurale de Seine-et-Marne, accueillent des équipements sportifs à l'abandon, faisant fréquemment l'objet de dégradations et d'installations illégales.

Archipel, opérateur de compensation écologique créé par la Safer de l'Île-de-France et le cabinet d'expertise Biotope, a élaboré un programme de renaturation complet comprenant le retrait des éléments artificiels, le travail du sol, la plantation et l'animation d'un verger.

Les travaux ont pris fin au printemps 2020 avec la plantation de 75 arbres fruitiers, de haies et la reconstitution d'un écosystème prairial menacé en Ile-de-France.

Des suivis faune et flore sont prévus pendant les trente prochaines années ; débutés en 2020, ils ont déjà permis de constater l'augmentation de certaines espèces d'oiseaux et insectes liées à la renaturation.

La commune, fortement impliquée dans le projet, a œuvré en faveur de la pérennité du programme en déclassant le terrain, auparavant en zonage « à urbaniser », vers un zonage « naturel ». La vocation de préservation de la biodiversité du lieu est désormais **assurée pour 30 ans minimum** selon les impératifs liés à la compensation écologique.

“ Nous voulions mettre en avant un projet afin que la faune et la flore reprennent un aspect naturel et disposer d'un lieu pédagogique pour éveiller la connaissance de nos enfants (écoles, centre aéré) sur la nature.

Le projet a duré deux ans. Maintenant, nous avons la satisfaction d'un site sécurisé, nous avons travaillé sur la biodiversité et le résultat est à la hauteur de ce que nous avons souhaité. ”

**Jean-Lou SZYSKA, Maire de la commune de Messy (77)**

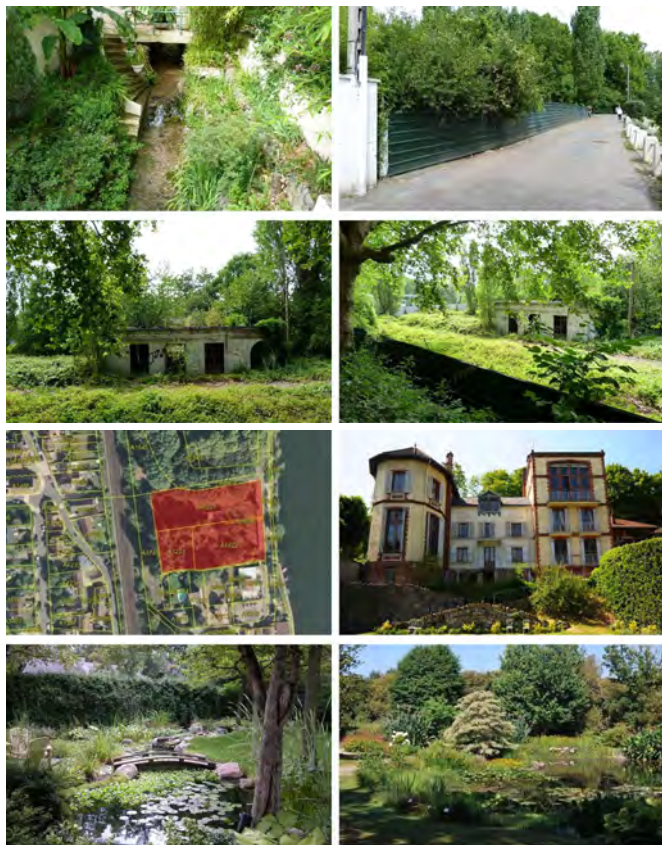




### FAIRE RENAÎTRE LES BORDS DE SEINE MÉDANAIS

En 2019, la Safer de l'Île-de-France a été informée de la vente de plusieurs parcelles en friche supportant des bâtiments en ruine situées sur la commune de Médan (Yvelines) entre la Seine et le village. Ces parcelles en déshérence depuis plusieurs années sont proches de l'ancienne maison d'Emile ZOLA et du futur musée DREYFUS. Pour éviter des constructions non maîtrisées à cet endroit stratégique et protéger les abords de ces lieux touristiques, la commune de Médan, et la Safer dans le cadre de la convention qui les lie, ont décidé d'œuvrer ensemble à la mise en place d'un nouveau projet d'aménagement de cet espace patrimonial.

Ainsi, la Safer, en accord avec ses commissaires du Gouvernement, a exercé son droit de préemption, a assuré la maîtrise foncière du bien puis l'a rétrocédé ensuite à la commune en vue d'y créer un jardin paysager ouvert au public afin de préserver les bords de Seine et les cônes de vue depuis la maison de l'auteur de Germinal. Ce projet concourt ainsi à redonner de l'attractivité au territoire. L'ensemble constitué par le musée réhabilité et l'ancienne maison d'Emile ZOLA sera inauguré par le Président de la République au printemps 2021.



### TÉMOIGNAGE DE MADAME LE MAIRE DE MÉDAN

« Médan est une commune péri-urbaine du nord des Yvelines de 1430 habitants. Située dans les boucles de Seine, elle est déjà très prisée du temps d'Henri IV et des écrivains de La Pléiade qui séjournent au château. Plus tard, Emile Zola tombe également sous le charme de cette commune à quelques encablures de Paris. Au début du 20ème siècle, la plage dite « de Villennes » y voit le jour, et cette piscine située sur l'île du Platais devient une destination très prisée des parisiens.

La parcelle préemptée par la Safer est l'un des vestiges de cette grande époque. Les ruines du restaurant du PORT D'ATTACHE recouvrent la majeure partie du terrain laissé en friche depuis plus de 15 ans, comme les deux sites voisins : un ancien hôtel et la fameuse ancienne plage - piscine.

Face à ce spectacle désolant, nous avons longtemps exploré différentes solutions avec les propriétaires privés, sans aboutir à un projet concret de revalorisation des lieux.

Après les crues de 2016 et 2018, notre volonté de laisser la nature s'exprimer sur cette parcelle des bords de Seine s'est vite imposée à nous. Nous avons également à cœur de mettre en valeur un terrain visible depuis la maison récemment rénovée d'Emile Zola et dont l'ouverture au public est prévue au printemps 2021, en corrélation avec la création du musée Dreyfus attendant.

C'est ainsi que progressivement est née l'idée de créer une « vitrine » des plantes dépolluantes pour les eaux de ruissellement avant leur arrivée en Seine. Une terrasse sur pilotis pourrait agrémenter cet aménagement et nous permettrait de bénéficier d'une vue plongeante sur cet espace restitué à la nature avec la Seine en second plan. Les détails du projet sont en cours d'élaboration avec les organismes partenaires potentiels et les médanais.

Nous avons bénéficié d'un accompagnement très suivi de la SAFER sur cette acquisition et envisageons de renouveler cette expérience sur d'autres projets à vocation de reforestation notamment.

Karine KAUFFMANN, Maire de Médan (78)

Safer de l'Île-de-France  
19 rue d'Anjou - 75008 PARIS  
Standard : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50  
safer@safer-idf.com  
www.saferidf.fr  
Safer de l'Île-de-France  
SAFER\_IDF

